

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# Déclaration de Maladie

N° W21-685900

120004

Maladie     Dentaire     Optique     Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08307    Société : REFORMIE

Actif     Pensionné(e)     Autre

Nom & Prénom : EL IRAKI Mohamed Si Shere

Date de naissance : 27/11/1966

Adresse : Res. Almassar Gharb El Moussat Apt 51 Nouadhibou

Tél. : 0661231670    Total des frais engagés : 3303,40    Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. A. BENJELLOUN Ophthalmologiste 18, Rue Gharbata 2ème Etage TEL: 3302 40 70 77

Date de consultation : 04/06/2022

Nom et prénom du malade : EL IRAKI LABED    Age :

Lien de parenté :  Lui-même     Conjoint     Enfant

Nature de la maladie : astigmatisme + cataracte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Nouadhibou    Le : 17/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.





LUNETTE ISLAM

184, Rue des Anglais

Casablanca

Facture N° 04399

# نظارات إسلام Lunette Islam

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA  
Casablanca

RC Casa : 264242 - Patente : 30011275

ICE: 001910675000047

IF : 30011276 - INP : 33610708

CASABLANCA, le 16/06/2022

M EL IRAKI LABED Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Près	Doubles Foyers	Varilux
1,56 Blue cut	OD 40g OG 40g	OD / OG /	OD / OG /	OD / OG /
Monture	Métal	Plastique	1	1000,00
V.L. : - OD -0,75 (-4,50 à 0°)			1	1000,00
- OG -1,00 (-2,50 à 20°)			1	900,00
V.P. : - OD				
- OG				
ADD /	LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca			
TOTAL				3000,00

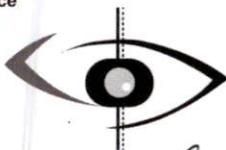
Arrêtée la presente facture à la somme de trois mille dirhams

Docteur Aziz Amine BENJELLOUN  
OPHTALMOLOGIE-CHIRURGIE

Diplômé des Universités de Paris-île-de-France

Ancien attaché aux hôpitaux HÔTEL-DIEU  
ET BROUSSAIS-PARIS

ANGIOGRAPHIE-LASER-STRABISME  
LENTILLES DE CONTACT



الدكتور عزيز أمين بنجلون

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهرية، العدسات  
تخطيط الأوعية، لأزر

خريج كلية الطب بباريس  
طبيب ملحق سابق بمستشفيات فرنسا

Casablanca, le 04/06/2021 في الدار البيضاء،

Dr. Zayed EL IRAKI

LUNETTE ISLAM  
184, Rue des Anglais  
Casablanca

Prescription de Lunette  
Verres + monture

V2 OD - 0,75 (-4,50 à 0°)  
OG - 1 (-2,50 à 20°)  
amblyopie

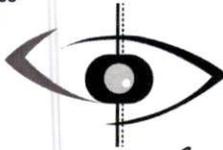
Dr. A. BENJELLOUN  
Ophtalmologiste  
18, Rue Gharnata Zone E  
Casablanca - Tél. 0522 48 70 77

Docteur Aziz Amine BENJELLOUN  
OPHTALMOLOGIE-CHIRURGIE

Diplômé des Universités de Paris-île-de-France

Ancien attaché aux hôpitaux HÔTEL-DIEU  
ET BROUSSAIS-PARIS

ANGIOGRAPHIE-LASER-STRABISME  
LENTILLES DE CONTACT



الدكتور عزيز أمين بنجلون

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهرية، العدسات  
تخطيط الأوعية، لآزر

خريج كلية الطب بباريس  
طبيب ملحق سابق بمستشفيات فرنسا

Casablanca, le 04/06/2022 في الدار البيضاء،

NAAXIA 5 ml  
Collyre - PPV : 53,40 DH



6 118001 100668

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

53,40



Labed EL IRAKI  
Naaxia collyre  
1 gte x 2 / les yeux  
x 14 jours

Pharmacie Lahjajma  
ZEMMA MA Nadia  
Avenue du Mare - Residence  
Ighazal Casablanca  
Tel : 05 22 29 35 64

Dr. A. BENJELLOUN  
Ophtalmologiste  
18, Rue Gharnata 20100  
Casablanca